



PRÉVENTION DES CRUES Chic, l'Aar aura davantage d'espace à l'avenir!

Le cours de l'Aar sera élargi entre Thoune et Berne à tous les endroits où cela est possible. Cette mesure doit permettre de maîtriser les crues en laissant le fleuve sortir de son lit naturel sans pour autant provoquer d'importants dégâts. Ce projet présenté hier vise à trouver un équilibre entre les intérêts économiques, environnementaux et sociaux. Son coût total est estimé à près de 50 millions. /ats

ASSURANCE-MALADIE

La coupe est pleine, mais les recettes ne débordent pas

En 2006 comme en 2007, les citoyens bernois ont été frappés de plein fouet par l'augmentation des primes maladie. Un thermomètre sous le bras et des gouttes dans le nez, l'Ours grogne son impuissance: la Confédération reste hélas toute-puissante...

PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER

En 2006, les primes de l'assurance maladie obligatoire ont augmenté de 9,9% dans le canton de Berne (Suisse: 5,6%), en raison, notamment, d'un contrat passé entre l'Association des hôpitaux privés et Santésuisse au terme duquel tous les coûts pour le séjour en division commune d'un hôpital privé ont été mis à la charge de l'assurance de base. En rappelant ce qui précède, le député PSA de Moutier Maxime Zuber ajoute que 2007 n'a pas permis un retour à la «normale». En terre bernoise, en effet, les primes ont encore augmenté de 4,6%, alors que la moyenne nationale se contentait de 2,2%. «Cette hausse s'expliquerait cette fois par les nouvelles normes de la Confédération concernant les réserves des caisses, explique un Maxime Zuber désabusé. La réglementation fédérale impose ainsi aux assureurs bernois d'augmenter leurs réserves alors que, dans d'autres cantons, les caisses peuvent diminuer les leurs et contenir leurs primes...»



CAISSES Malgré toute sa bonne volonté, le Conseil exécutif ne dispose pas de grands moyens d'intervention pour les contrôler. (KEYSTONE)

C'est dans ce contexte plutôt chagrin que le politicien avait déposé une interpellation en octobre dernier, sommant le gouvernement de répondre à plusieurs questions. L'interpellé vient tout juste de répondre. C'est ainsi qu'on apprend que les caisses ont confirmé que la conclusion de conventions tarifaires concernant les traitements hospitaliers en division commune des établissements privés a entraîné un transfert de charges important des assurances complémentaires vers l'assurance de base.

Surtout, le Conseil exécutif rappelle à Maxime Zuber que conformément à la LAMal, c'est le Conseil fédéral qui surveille la mise en œuvre de l'assurance maladie. Les cantons

peuvent se prononcer uniquement dans le cadre de l'approbation des primes par l'autorité fédérale et n'ont aucun pouvoir de surveillance auprès des caisses. Dans ce contexte, le gouvernement ne peut que donner son avis à l'Office fédéral de la santé publique concernant les primes prévues, et ce en s'appuyant aussi sur les informations fournies par les caisses. Mais au vu des différences selon les assurances en matière de réserves, il est impossible, d'après l'Ours, de dire dans quelle mesure les nouvelles normes régissant les réserves sont responsables de l'augmentation des primes dans le canton. Par ailleurs, eu égard à son rôle limité, le Conseil exécutif ne peut pas se prononcer

non plus quant à l'opportunité du volume des réserves des caisses. D'ailleurs, suite à l'annonce de l'augmentation pour 2007, le Valais avait bien prié la Confédération de procéder à un contrôle des grands assureurs. L'Office fédéral concerné avait d'abord accepté. Mais le conseiller fédéral Pascal Couchepin a fait savoir qu'une telle procédure n'avait pas lieu d'être...

Côté classement, sachez que Berne occupe le septième rang des cantons établi en fonction du niveau moyen des primes. Mais, en comparaison avec les autres cantons universitaires, Berne est le meilleur marché après Zurich. Toujours est-il que Leurs Excellences affirment prendre très au sérieux le problème de l'augmentation

«Selon nos informations, Visana, le plus grand assureur du canton, augmentera les primes de un pour cent au maximum en 2008.»

Le Conseil exécutif

importante des primes en 2006 et 2007. Pour cette raison, elles veilleront à ce que les hôpitaux respectent les consignes financières fixées dans les contrats de prestations.

Bon, même s'il jure déborder de bonnes intentions, le gouvernement n'est pas en mesure d'estimer pour l'instant les changements que vont subir les primes en 2008. Les informations ad hoc, en effet, lui parviendront au plus tôt en août: «Il est toutefois important de rappeler que des facteurs autres que les coûts réels et prévus jouent un rôle non négligeable dans le calcul des primes», avertit l'Exécutif. Touchons du bois: la Visana mise sur un pour cent d'augmentation «seulement» en 2008. /PABR

CANTON DE BERNE

Le salut par la taxe CO₂



BARBARA EGGER-JENZER Littéralement enthousiaste (SG)

La conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer, directrice des Travaux publics, salue l'idée du Parti socialiste suisse d'introduire immédiatement la taxe sur le CO₂, prévue par la législation, et d'affecter 40% des ressources au Fonds de financement des projets d'infrastructure des transports publics. Seuls de nouveaux modèles de financement fondés sur le principe de causalité permettront en effet de réaliser plus rapidement la deuxième étape de Rail 2000 dans le canton. Dans le cadre du projet «futur développement de l'infrastructure ferroviaire» (ZEB), la Confédération prévoit à l'heure actuelle que les moyens nécessaires à ces projets ne seront disponibles au plus tôt qu'après 2015. Les projets concernés dans le canton sont les aménagements en gare de Berne, le désenclavement du secteur du Wylerfeld et d'autres infrastructures qui permettront d'accélérer les trains sur la ligne du pied du Jura et la ligne du plateau Lausanne-Berne-Zurich. En outre, les ressources supplémentaires provenant de la taxe CO₂ permettraient de financer d'autres infrastructures importantes telles que le tunnel de Gléresse, dont l'aménagement est revendiqué depuis des années par les cantons au pied du Jura et la région de Bienne-Seeland. Ce nouveau tunnel à deux voies constitue une condition préalable à l'introduction de la cadence semi-horaire entre Bienne et Lausanne. Or, la Confédération ne prévoit pas de moyens pour ce projet. /oid

BASSECOURT

La pleine lune avec Gotthard!

Le Festival de la pleine lune prendra, vendredi et samedi, ses nouveaux quartiers à la Halle des fêtes de Bassecourt.

Cette 5e édition, même si elle abandonne son fief de Courrendlin pour grandir, est tout aussi alléchante que les précédentes. Dix groupes se produiront sur deux scènes, le tout dans une ambiance rock.

Pour preuve, le programme: vendredi (dès 19h30): Middlecage, Izul, La Ruda, Dr Snuggle, Shakaponk (+ DJ Mistikk); samedi (dès 19h): Oz Capitol, Fleuve Congo, Gotthard, Dreadlocksless, Moonraisers, (+Essex Groove).

A noter que le Noctambus sera de la partie. /mmo

SAINT-URSANNE

Immersion dans un monde fantastique

A un mois jour pour jour du vernissage de «Saint-Ursanne la fantastique», les organisateurs ont dévoilé hier le programme d'un événement culturel qui se déroulera autour de l'univers du célèbre illustrateur John Howe. Cinéma, conférences, cafés-philos, concerts, expositions: le rendez-vous sera tout simplement... fantastique.

Hobbits, elfes, nazguls et autres créatures fantastiques s'apprêtent à envahir la petite cité médiévale des bords du Doubs. Du 23 juin au 2 septembre, «Saint-Ursanne la fantastique» plongera en effet dans l'univers médiéval-fantastique recréé autour du travail de John Howe, l'illustrateur du monde de Tolkien et de la trilogie du «Seigneur des anneaux», installé à Neuchâtel. Le Canadien sera au cœur de l'événement avec des expositions de ses œuvres

(Cloître, Musée lapidaire, Caveau), des séances de dédicaces, mais aussi par sa présence et la touche personnelle qu'il a apportée à la plupart des rendez-vous mis sur pied par le comité de John Howe 2007, issu de l'association culturelle Ursinia qui travaille depuis deux ans à la mise sur pied de «Saint-Ursanne la fantastique».

Sans oublier la douzaine de créatures géantes qui prendront place dans les vieux murs de la localité, dont un imposant dragon de 21 m qui s'installera sur le pont saint-Jean Népomucène. «Tout est en place, à peu de choses près», s'est réjoui hier Cédric Cerf, chef de projet de la manifestation, qui a souligné l'ampleur qu'est en train de prendre l'événement, et pas seulement aux niveaux suisse et européen. «On attend beaucoup de monde de l'ex-

térieur les fins de semaine, c'est pourquoi les week-ends seront thématiques», a relevé Cédric Cerf. En effet, huit soirées cinéma seront au programme dès le vendredi 13 juillet dans les Fours à chaux transformés en cinéma de 300 places, avec décors de circonstance et présence d'elfes (!). Le public pourra ainsi voir ou revoir «Legend», de Ridley Scott, qui sera suivi, les jours suivants, des versions longues – une première dans la région – de la trilogie du «Seigneur des anneaux», de Peter Jackson, projetées en version française, puis en version originale sous-titrée. En avant-première suisse, le public pourra aussi visionner «The Bothersome Man», de Jens Lien (2006), lauréat en 2006 du Festival du film fantastique de Neuchâtel.

Dès le 29 juin, place aux conférences littéraires et cafés-philos qui

auront lieu cette fois-ci dans les établissements publics de la ville. «Nous tenions aussi que le commerce local profite des événements de cet été», précise Cédric Cerf. Ces rencontres seront dédiées aussi bien au «bestiaire fantastique jurassien» qu'à J.R.R. Tolkien, avec notamment la présence de Vincent Ferré, professeur à l'Université de Paris XIII et éminent spécialiste du monde créé par l'écrivain anglais.

Plusieurs soirées musicales, choisies du reste par John Howe, seront aussi au menu (dès le 24 juin). Outre Norn, Mong, 21 «duos de la pleine lune» ou encore une soirée irlandaise, le public pourra découvrir le groupe Naheulband, dont un des membres n'est autre John Lang, alias Pen of Chaos, le créateur de la série musicale et dessinée du «Donjon de Naheulbeuk». /MMO

En bref

■ IMPÔTS BERNOIS Yvonne à la rescousse

Yvonne von Kauffungen est la nouvelle chargée de communication de l'Intendance cantonale des impôts. Elle possède une grande expérience de la communication interne et externe, ainsi que du marketing. De là à faire baisser nos impôts... /oid-pabr

■ HÔPITAL DE L'ILE Enfin un peu de chaleur

L'Hôpital de l'île entend rénover son système d'alimentation en chaleur, vieux de 50 ans. Coût de l'opération? 5,52 millions. /oid

■ BERNE-JURA Footeux choyés

Le Conseil exécutif a débloqué 297 000 fr. pour l'Association de foot Berne-Jura. /oid